

13 AVR. 1966

8729

*Acte de Base*



H 744498

8729

*Premier feuillet*

L'An mil neuf cent soixante-six.

Le *treize avril*.

Devant Nous, Maître Léon VERBRUGGEN, notaire de résidence à Bruxelles.

A COMPARU :

La Société Anonyme "LES ENTREPRISES GENERALES LAPAGE" dont le siège social est établi à Bruxelles, avenue Stiénon, numéro 62; constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Jacques Bauwens, à Bruxelles, le onze mars mil neuf cent cinquante-huit, publié aux annexes du Moniteur Belge du vingt-neuf mars mil neuf cent cinquante-huit, sous le numéro 5.513 et dont les statuts ont été modifiés suivant assemblée générale dont le procès-verbal a été dressé par le notaire Léon Verbruggen, soussigné, le cinq mars mil neuf cent soixante, publiés aux annexes du Moniteur Belge du vingt-six mars suivant, sous le numéro 5.122.

Ici représentée par :

Monsieur Armand Lapage, entrepreneur, demeurant à Bruxelles, avenue Stiénon, numéro 62;

administrateur de ladite société, fonction à laquelle il a été appelé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du quatorze avril mil neuf cent soixante-quatre dont un extrait a été publié aux annexes au Moniteur Belge du vingt-quatre avril suivant, sous le numéro 10.001;

ayant les pouvoirs nécessaires pour représenter ladite société en vertu de l'article 18 des statuts sociaux et plus spécialement en vertu d'une délégation de pouvoirs datée du vingt février mil neuf cent soixante, publié aux annexes au Moniteur Belge du deux avril mil neuf cent soixante, sous le numéro 5.828.

Laquelle comparante, préalablement à la rédaction de l'acte de base, objet des présentes, nous a exposé ce qui suit :

EXPOSE PRELIMINAIRE.

La Société Anonyme " Les Entreprises Générales Lapage " est propriétaire du bien immeuble suivant :

COMMUNE DE KOEKELBERG.

Un terrain à bâtir, comprenant deux lots, à savoir :

LOT 1, étant une parcelle présentant à front de la rue François Delcoigne, une façade d'après mesurage de quatorze

*[Handwritten signatures and initials]*

*[Handwritten mark]*